

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° DN175

AMENDEMENT

présenté par

Mme Florence Goulet, M. Giletti, M. Boccaletti, Mme Colombier, M. Gonzalez, M. Jacobelli, M. Jenft, Mme Lavalette, Mme Lechon, M. Limongi, M. Monnier, Mme Martinez, Mme Rimbert, M. Sabatou et M. Tonussi

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Après l'alinéa 14, insérer l'alinéa suivant :

« Une stratégie volontariste de communication envers les jeunes femmes sera mise en œuvre afin de répondre aux trois objectifs du nouveau service national. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Bien que les femmes soient de plus en plus nombreuses dans les armées françaises, elles ne sont pas encore suffisamment adressées. Afin de leur donner envie de participer au nouveau service national, il sera nécessaire de faire un effort spécifique en matière de communication envers elle, ce que prévoit cet amendement.